



MAIRIE DE LIMALONGES

Place de l'Eglise
79190 LIMALONGES

Tél : 05.49.07.63.20

mairie-limalonges@paysmellois.org

Chères habitantes, chers habitants,

Nous souhaitons porter à votre connaissance plusieurs éléments importants concernant l'actualité de notre commune.

Deux projets de parcs éoliens sont actuellement à l'étude sur le territoire communal. Ces projets, portés par des opérateurs privés, sont encore à un stade préliminaire, mais suscitent d'ores et déjà des réactions au sein de la population.

Une pétition, réunissant 300 signatures à grande majorité Limalongeoise, circule parmi les habitants, témoignant de l'intérêt et des préoccupations que ce sujet suscite dans notre commune. Lors du dernier conseil municipal, une centaine d'habitants était présent, ce qui reflète l'importance accordée à ce dossier par la population.

À la suite du démarchage des promoteurs, des autorisations d'implantation sur des parcelles ont été signées à titre privé par des propriétaires et des exploitants agricoles. Cette situation soulève des interrogations légitimes. Pour exclure toute prise illégale d'intérêts et abus de fonction : lors des prochaines délibérations sur le sujet, toute personne du conseil municipal impliquée à titre privé ne devra pas participer aux débats et aux votes.

Lors du conseil municipal du 6 novembre 2023, l'unanimité des élus présents a voté contre la création de zone d'accélération pour l'implantation de parc éolien sur le territoire communal. Cette délibération n'exclut pas la prospection de futurs projets. Il est donc nécessaire de statuer pour chaque dossier.

Le 30 septembre 2024, à l'unanimité du conseil, un avis défavorable a été donné au projet de la Ferme éolienne Plaine de Jouhé (Valdelaume, Lorigné, La Forêt de Tessé).

Le lundi 5 mai, le conseil municipal a été convié à des réunions de présentation des sociétés porteuses des projets.

La société Synerdev projette l'implantation de 3 à 5 éoliennes de 180m en parallèle de celles déjà installées (entre le parc actuel et les villages de Chez Brunet, Chez Pintureau et Dessé).

La société Volkwind souhaite installer 4 à 6 éoliennes de 200 m dans la plaine entre le Bourg et le Horst de Montalembert.

Les conseillers présents ont fait part de leur totale opposition à la création de ces deux parcs.

Madame le Maire a accepté, à la demande des conseillers, que soit inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal du 19 mai une délibération relative à ces projets éoliens. Cela permettra une discussion ouverte au sein de l'assemblée élue et un vote stipulant et formalisant le refus définitif à l'implantation de parcs éoliens sur la commune.

Nous continuerons à vous informer. Nous vous remercions pour votre vigilance citoyenne et vous encourageons à participer activement à la vie de notre commune.

Le Conseil Municipal